

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2022-128 du 4 octobre 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 4 octobre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 28 septembre 2022 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaients présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. GERARD, R. MAGGIOTTO, B. MERLIN, D. TABARY,

Mm Y. RICHEZ, Y. MEMBRE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, E. DELAMBRE, G. ALEXANDRE, J.P. WISSOCQ, O. HOUPLAIN, J.P. LORENT, L. ANTINORI, J. CAPELLE, E. NAWROCKI, D. BASSEUX, B. HIEZ, G. TRANNIN, P. WELELE, M. POUILLAUDE, J.L. DESCAMPS, D. BEDU, Ch. DAMBRINE.

Mme D. TABARY, absente et excusée, a été suppléée par M. L. CHATELAIN,
M. O. HOUPLAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. ZANELLI,
M. J. P. LORENT, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. THIEBAUT,
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. L. DEMARLE,

Mme B. MERLIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à M. F. SELLIER.

Objet : Musée Letaille – Passation d'une convention de mandat avec la Société Publique Locale de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois.

La séance ouverte, Monsieur le Président précise au conseil communautaire que la promotion du tourisme est devenue à la suite de la promulgation de la loi NOTRE en 2015 une compétence obligatoire des intercommunalités par son rattachement à la compétence développement économique.

Monsieur le Président indique que les intercommunalités de l'arrondissement d'Arras se sont associées pour créer la Société Publique Locale de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois qui depuis 2016 porte le développement de l'attractivité des territoires sur l'ensemble des secteurs du tourisme et à destination de l'ensemble des clientèles (locales, départementales, régionales, nationales, internationales). La société publique locale porte son action sur le tourisme urbain d'agrément (Culture, art et histoire, gastronomie, Patrimoine bâti, évènementiel), le tourisme vert, le tourisme d'affaire et de congrès et le tourisme de mémoire.

A ce titre, Monsieur le Président expose au conseil que la Société Publique Locale, met en place des circuits de visite sur les différents lieux de mémoire en lien avec la Bataille d'Arras. L'un des circuits inclue le musée LETAILLE dans une offre couplée avec la visite de la carrière Wellington à destination des groupes francophones ou anglophones pour l'année 2023. Cette offre couplée bénéficie d'un tarif préférentiel de 4,00 € pour le plein tarif et de 2,00 € pour le tarif réduit.

Envoyé en préfecture le 17/10/2022

Reçu en préfecture le 17/10/2022

Affiché le



à l'unanimité des membres

ID : 062-200035442-20221004-DEL2022_128-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver la passation d'une convention de mandat pour les groupes constitués visitant le musée Letaille – Bullecourt 1917 avec la Société Publique Locale de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois pour l'année 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à cette convention ;
- d'approuver l'application d'un tarif préférentiel aux groupes constitués conformément aux dispositions de la convention.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
et transmission en Préfecture*

Le Président,

Signé par : JEAN-JACQUES COTTEL

Date : 17/10/2022

Qualité : PRESIDENT

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

Jean-Jacques COTTEL.

DEL 2022-128 du 4/10/2022

Musée Bullecourt 1917

Convention de mandat SPL Tourisme Arras Pays d'Artois